

## ANNEXE IV

## APPENDICE I

**FORMULAIRE OMPI DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

**Veillez fournir les informations demandées ci-après :**

**A. Profession ou emploi extérieurs**

En vertu de l'article 1.6.a)1) du Statut du personnel de l'OMPI,

“Les fonctionnaires ne peuvent exercer aucune profession ni occuper aucun emploi, rémunéré ou non, de façon continue ou intermittente en dehors du Bureau international sans l'autorisation préalable du directeur général.”

1. Exercez-vous une profession, ou occupez-vous un emploi, rémunéré ou non, en dehors du Bureau international?

Oui :  Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Indiquez la profession ou l'emploi, donnez des précisions (quel type d'arrangement contractuel, quand, combien de temps) et joignez le contrat	Nom de l'entité, adresse et numéro de téléphone	Indiquez si vous avez obtenu l'autorisation préalable du directeur général et joignez les documents pertinents

(S'il y a besoin de plus de place pour tous les tableaux du formulaire, veuillez continuer sur une page distincte.)

**B. Activité ou intérêt financier dans une entreprise s'occupant de propriété intellectuelle ou primes, gratifications ou avantages reçus d'une telle entreprise**

En vertu de l'article 1.6.b) du Statut du personnel de l'OMPI,

“En dehors de leurs fonctions auprès du Bureau international, [les fonctionnaires] ne doivent exercer aucune activité ni avoir aucun intérêt financier de quelque nature que ce soit dans une entreprise quelconque s'occupant de propriété intellectuelle. Ils ne peuvent accepter aucune prime, gratification ou avantage quelconque de sociétés ou particuliers s'occupant de propriété intellectuelle ou en relations commerciales avec le Bureau international.”

1. Exercez-vous ou êtes-vous engagé dans une activité de quelque nature que ce soit auprès d'une entreprise quelconque s'occupant de propriété intellectuelle ou en relations commerciales avec le Bureau international, hormis dans le cadre de vos fonctions auprès du Bureau international?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Décrivez l'activité et donnez des précisions (quand et où)	Nom de l'entreprise s'occupant de propriété intellectuelle, adresse et numéro de téléphone

2. Avez-vous des intérêts financiers de quelque nature que ce soit dans une entreprise s'occupant de propriété intellectuelle ou en relations commerciales avec le Bureau international?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Type d'intérêt, p. ex. brevet, actions (en indiquer le nombre et la valeur de marché actuelle); emploi (quel que soit le type d'arrangement contractuel)	Nom de l'entreprise s'occupant de propriété intellectuelle, adresse et numéro de téléphone

3. Depuis votre entrée en fonction, avez-vous accepté un don, une prestation, une prime, une gratification ou tout autre avantage économique d'une valeur supérieure à 200 francs suisses<sup>1</sup> d'une société ou d'un particulier s'occupant de propriété intellectuelle ou en relations commerciales avec le Bureau international?

**Sans objet (nomination récente à l'OMPI)**

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

<sup>1</sup> Voir l'ordre de service n° 21/2009 conjointement avec l'ordre de service n° 18/2004.

Signature du fonctionnaire : \_\_\_\_\_

WO/CC/61/4  
Annexe IV  
Appendice I, page 3

Indiquez quel don, prestation, prime, gratification ou avantage économique, sa valeur, et précisez (quand et où)	Nom de l'entreprise s'occupant propriété intellectuelle, adresse et numéro de téléphone

En ce qui concerne les distinctions honorifiques et les dons, on est prié de se reporter à l'ordre de service n° 18/2004 qui donne des directives pour l'interprétation de l'article 1.8 du Statut du personnel ("Distinctions honorifiques et dons") et à l'ordre de service n° 21/2009.

**C. Association, poste de direction ou intérêts financiers dans une entreprise quelconque**

En vertu de l'article 1.6.c) du Statut du personnel de l'OMPI,

"Un fonctionnaire ne peut être associé à la direction d'une quelconque entreprise commerciale ou autre, ni avoir d'intérêts financiers, directs ou indirects, dans une entreprise de cette nature si le fonctionnaire ou l'entreprise considérés peuvent en retirer des avantages ou un intérêt financier du fait de la position du fonctionnaire au sein du Bureau international."

1. Êtes-vous d'une manière quelconque associé(e) à la direction d'une entreprise commerciale ou de toute autre entité ou y exercez-vous des fonctions de gestion, de direction ou d'élaboration des politiques, y compris en qualité de membre de conseils d'administration du secteur public ou privé, en dehors de l'OMPI?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Décrivez votre association, rôle, poste ou fonction (décrivez l'arrangement contractuel, le cas échéant)	Nom de l'entreprise ou autre entité, adresse et numéro de téléphone

---

Signature du fonctionnaire : \_\_\_\_\_

2. Avez-vous un quelconque intérêt financier dans une entreprise commerciale ou toute autre entité hormis celles que vous avez déjà indiquées plus haut en B.2?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Indiquez votre intérêt financier (s'il s'agit d'actions, indiquez-en le nombre et la valeur de marché actuelle)	Nom de l'entreprise ou autre entité, adresse et numéro de téléphone

3. S'agissant des entreprises commerciales ou entités que vous avez indiquées aux deux questions précédentes, est-ce que vous ou l'entreprise pouvez retirer des avantages de votre association ou de votre intérêt financier dans l'entreprise du fait de votre position au sein du Bureau international?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

#### **D. Intérêts financiers du fonctionnaire et des membres de sa famille**

En vertu de l'article 1.6.d) du Statut du personnel de l'OMPI,

“Tout fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, est amené à s'occuper d'une question intéressant une entreprise commerciale ou autre dans laquelle lui-même, son conjoint ou un membre de sa famille à sa charge a des intérêts financiers, doit faire connaître au Directeur général l'importance de ces intérêts. Au cas où il aurait connaissance du fait qu'un enfant, un parent, un frère ou une sœur non à sa charge a des intérêts financiers dans une telle entreprise, il doit aussi informer le Directeur général de l'existence de ces intérêts.”

À propos de l'expression “intérêts financiers” qui figure à l'article 1.6.d) du Statut du personnel, l'article 1.6.e) dispose ce qui suit :

“Le seul fait de détenir des actions d'une société n'est pas considéré comme constituant un intérêt financier au sens du paragraphe d), sauf si, de ce fait, le fonctionnaire, son conjoint ou le

---

Signature du fonctionnaire : \_\_\_\_\_

WO/CC/61/4  
Annexe IV  
Appendice I, page 5

membre de sa famille à sa charge, ou l'enfant, le parent, le frère ou la sœur non à sa charge, exerce une quelconque forme de contrôle sur les affaires de la société.”

1. Vous, votre conjoint<sup>2</sup> ou un membre de votre famille à votre charge<sup>3</sup> avez-vous des intérêts financiers dans une entreprise commerciale ou toute autre entité?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Décrivez l'intérêt financier (s'il s'agit d'actions, indiquez-en le nombre et la valeur de marché actuelle) et donnez le nom du titulaire	Nom de l'entreprise ou autre entité, adresse et numéro de téléphone

2. À votre connaissance, avez-vous un enfant, un parent, un frère ou une sœur non à votre charge qui ait des intérêts financiers dans une entreprise commerciale ou toute autre entité?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Décrivez l'intérêt financier (s'il s'agit d'actions, indiquez-en le nombre et la valeur de marché actuelle) et donnez le nom du titulaire	Nom de l'entreprise ou autre entité, adresse et numéro de téléphone

<sup>2</sup> L'ordre de service n° 58/2006, au paragraphe 9, dispose ce qui suit : “Si un mariage, un partenariat domestique ou un partenariat entre personnes du même sexe est juridiquement reconnu dans le cadre du droit du pays de nationalité du fonctionnaire, le Bureau international reconnaîtra ce mariage ou ce partenariat aux fins du Statut et Règlement du personnel de l'OMPI et le partenaire du fonctionnaire – au titre d'un mariage, ou d'un partenariat domestique ou entre personnes du même sexe reconnu en droit – sera considéré comme ayant le statut de conjoint à toutes fins administratives. Si un fonctionnaire a plusieurs nationalités, son statut personnel est déterminé en fonction du droit du pays de nationalité reconnu par l'Organisation aux fins du Statut du personnel, conformément à l'article 4.6 (Nationalité).”

<sup>3</sup> À l'article 3.2.b) du Statut du personnel figure la précision suivante : “On entend par ‘enfant à charge’ l'enfant dont le fonctionnaire subvient pour une part principale et de façon continue à l'entretien et qui est âgé de moins de 18 ans, ou de moins de 21 ans s'il fréquente régulièrement une école, une université ou un établissement d'enseignement analogue. [...]”

Signature du fonctionnaire : \_\_\_\_\_

3. Dans l'exercice de vos fonctions, avez-vous eu affaire à l'une quelconque des entreprises commerciales ou entités indiquées aux deux questions précédentes, ou avez-vous traité de questions intéressant ces entreprises commerciales ou entités?

Oui :

Non :

**Dans l'affirmative, veuillez donner  
des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

4. Un ou des membres de votre famille (conjoint, père, mère, fils, fille, frère ou sœur) travaille-t-il à l'OMPI ou dans le système des Nations Unies?

Oui – OMPI :

Non – OMPI :

**Dans l'affirmative, veuillez donner**

Oui – Nations

Non – Nations

**des précisions dans l'encadré ci-dessous.**

Unies :

Unies :

---

Signature du fonctionnaire : \_\_\_\_\_

WO/CC/61/4  
Annexe IV  
Appendice I, page 7

Je déclare par la présente que les informations fournies sont exactes et complètes. Je reconnais que le fait de remplir cette déclaration est sans préjudice des obligations qui m'incombent en vertu du Statut et Règlement du personnel de l'OMPI. J'ai conscience que le non-respect de ces obligations peut entraîner l'application des mesures disciplinaires prévues au chapitre X du Statut et Règlement du personnel. Je m'engage à actualiser la présente déclaration en cas de modification matérielle<sup>4</sup> de la situation exposée.

---

Signature

---

Date

---

Nom (en majuscules)

---

Titre (en majuscules)

---

Bureau

---

Matricule OMPI

[L'appendice II suit]

---

<sup>4</sup> La notion de "modification matérielle" autorisant une certaine souplesse d'interprétation, en cas de doute, le fonctionnaire devra consulter le Bureau du conseiller juridique. Par exemple, tout changement survenu dans la société ou autre entité dans laquelle le déclarant a des actions ou occupe un poste de responsabilité doit être signalé, mais un changement inférieur à 20% du *nombre* des actions qui ne se traduirait pas par une forme de contrôle ne constituerait pas une modification matérielle. Une augmentation de la *valeur* des actions, sans changement du nombre de celle-ci, ne constituerait pas non plus à elle seule une modification matérielle.